



DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
Arrondissement de Mâcon
Canton de la Chapelle de Guinchay
Mairie de LEYNES

Procès-verbal de la séance du 31 mai 2024

Présents : Bernard MARTIN ; Suzanne BERGERET ; Bernard JUSTIN ; Anthony AUBLANC ; Isabelle DE GROOTE ; Virginie DESGRANGES ; Dominique LAURENT ; Jacqueline MILAMANT ; Aymeric THILLET ; Christophe WUYLSTEKER

Excusés : Aucun

Absent : Roger VARGAS

Représenté : Sébastien LACHARME représenté par Anthony AUBLANC ; Véronique RIGALT représentée par Suzanne BERGERET ;

Secrétaire de séance : Anthony AUBLANC

Ordre du jour :

1. Désignation secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du précédent Conseil Municipal
3. Délibération fonds de concours MBA pour travaux du porche de l'Eglise
4. Délibération sollicitation Sauvegarde de l'Art Français pour travaux du porche de l'Eglise
5. Délibération fonds de concours abri sur terrain jeu de boules
6. Délibération décision modificative n°1
7. Compte rendu de réunions
8. Informations et Questions diverses

1. Désignation secrétaire de séance

Monsieur Anthony AUBLANC est désigné secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité

2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Après présentation, le procès-verbal du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

3. Délibération fonds de concours porche de l'Eglise

Après avoir entendu Monsieur le Maire sur la nécessité de renforcer le porche de l'Eglise menaçant de s'effondrer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE

- D'approuver le montant des travaux pour la rénovation du porche de l'Eglise s'élevant à 10 549.45 HT.
- De solliciter, à ce titre, un fonds de concours à hauteur de 50% auprès de MBA.

Adoptée à l'unanimité

4. Délibération Sauvegarde de l'Art Français porche de l'Eglise

Après avoir entendu Monsieur le Maire concernant la réfection du porche de l'Eglise menaçant de s'effondrer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE

- D'approuver le lancement de cette opération pour un montant total de 10 549.45 HT
- De solliciter, à ce titre, la Sauvegarde de l'Art Français pour une subvention.

Adoptée à l'unanimité

5. Délibération fonds de concours abri sur terrain jeu de boules

Après avoir entendu Monsieur le Maire concernant la création d'un abri sur le terrain du jeu de boules, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE

- D'approuve le lancement de cette opération pour un montant total de 12 314.05 € HT
- De solliciter, à ce titre, un fonds de concours à hauteur de 50% auprès de MBA

Adoptée à l'unanimité.

6. Décision modificative

Suite à la demande du Service de Gestion Comptable de Mâcon, les opérations d'ordres devant être égales en dépenses et en recettes pour l'approbation du budget, il est nécessaire de prendre une décision modificative comme suit :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
10222	FCTVA		-10.50
280422 (040)	Privé - Bâtiments et installations		10.50
		TOTAL :	0.00
		TOTAL :	0.00

Adoptée à l'unanimité

7. Compte-rendu de réunions

20 mars 2024 : Commission numéro 6 « grand cycle de l'eau ». A l'ordre du jour, programmation des travaux de changement de réseau d'eau. Aucuns travaux prévus sur la commune pour l'année en cours.

20 mars 2024 : Conférence des Maires de MBA à Vinzelles.

Attribution des fonds de concours pour 6 demandes déposées par la commune pour un montant total de 12477.88 €.

Mise à disposition des instruments de musique du conservatoire à destination des enfants dans les écoles du Mâconnais.

22 mars 2024 : Assemblée Générale de l'Agence Technique Départementale. Un point a été fait sur les adhésions et les dossiers. Concernant la commune de Leynes, un dossier sur la réfection de la salle polyvalente est en cours.

2 avril 2024 : Réunion préparatoire du chantier de renouvellement de la conduite d'eau potable depuis le réservoir de Leynes, route des grands Champs, en présence du Syndicat des eaux, de l'entreprise PETAVIT et du cabinet MERLIN.

3 avril 2024 : Bornage par le cabinet GMC, propriété DESGRANGES/Commune de LEYNES.

4 avril 2024 : Rendez-vous avec le cabinet BRANLY et les propriétaires riverains pour la régularisation de l'emprise du Chemin du Creux du Vic.

5 avril 2024 : Restitution à la commission Bâtiments, de l'étude de faisabilité de la rénovation de la salle polyvalente, initiée par l'ATD et présentée par le cabinet ARCHILEX et les bureaux d'études partie prenante.

10 avril 2024 : Réunion présentation de l'étude de faisabilité de la rénovation de la salle polyvalente à l'ensemble des conseillers municipaux.

17 avril 2024 : Réunion en Mairie en présence d'un promoteur immobilier et du service instructeur MBA suite au dépôt d'un permis d'aménager sur la zone 1AUa du Creux du Vic. Le dossier est en cours d'instruction. A ce jour, celui-ci n'est pas conforme au règlement d'urbanisme et ne correspond pas aux attentes du conseil municipal.

18 avril 2024 : Monsieur Jean François Farenc, président de l'association des Maires ruraux de Saône-et-Loire est venu rencontrer la municipalité de Leynes afin d'échanger sur la vie de la commune.

19 avril 2024 : Rendez-vous avec le décideur local du service de gestion comptable pour échange sur le budget communal.

23 avril 2024 : Les repreneurs de la boulangerie sont venus en Mairie afin de faire le point sur leur projet (Bilan financier, travaux à prévoir par la Mairie, travaux d'aménagement intérieur).

Le 9, 10 et 11 mai 2024 : L'association d'Aéro Modèle Club du Val de Saône a organisé, comme chaque année, son vol de pente sur le Bois de Fée.

15 mai 2024 : Conseil des Maires du Grand Site à Leynes. Il a été évoqué les zones d'accélération des énergies renouvelables, l'étude de fonctionnement et de gestion des déplacements et du stationnement dans le Grand Site ainsi que l'amélioration de l'accueil des visiteurs sur la porte d'entrée du Grand Site à Solutré-Pouilly.

16 mai 2024 : A l'invitation de M. le Maire, Monsieur Benjamin DIRX, député de la circonscription, est venu échanger sur le projet de rénovation de la salle polyvalente et sur des sujets divers.

16 mai 2024 : Réunion conférence des Maires, l'accent a été mis sur le tourisme et sa gestion dans les communes.

23 mai 2024 : Conférence spécifique des Maires. Intervention de Mme Virginie LONCHAMP, Directrice du Théâtre de Mâcon, qui fait la présentation du programme « HORS MURS » pour la saison à venir. Cette programmation sera présentée au sein des conseils municipaux avec la présence des Conseils Communaux des Jeunes.

Intervention de Monsieur David HURPEA, Directeur du conservatoire Edgard VARESE, présentation des statistiques rentrée 2023/2024.

Intervention Monsieur Bertrand KAUFFMANN, Directeur Régional de l'INSEE. Présentation des chiffres du territoire.

24 mai 2024 : L'association Sportive Automobile (ASA) des Vins Mâcon a organisé une présentation du rallye des vins Mâcon 2024, en présence de tous les Maires des communes traversées.

28 mai 2024 : Visite d'un technicien du SYDESL pour la présentation de l'étude de faisabilité pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture sur le projet de la nouvelle salle polyvalente.

28 mai 2024 : Assemblée Générale de l'ADMR de Crêches sur Saône : présentation de l'activité 2023. Sur la commune, 20 personnes sont accompagnées représentant 1310 heures.

28 mai 2024 : Réunion publique destinée aux habitants situés sur le parcours du rallye des vins qui aura lieu le 8 juin 2024.

29 mai 2024 : Réunion du SIVOM à l'ordre du jour :

- Création d'un poste d'accompagnatrice pour l'école de Leynes
- Mise en disponibilité pour convenance personnelle d'un agent du SIVOM et recrutement pour son remplacement
- Réorganisation du temps de travail de la secrétaire du SIVOM.
- Achat d'un nouveau véhicule de service et d'un groupe électrogène

30 mai 2024 : Réunion de travail pour la rédaction du bail de la boulangerie en collaboration avec les repreneurs.

8. Questions et informations diverses

I. Informations :

- La formation des bénévoles avec la BDSL est en cours. Prochainement il sera présenté aux adhérents une plateforme numérique permettant l'accès à une vidéothèque.

- Monsieur le Maire informe le conseil d'un mail reçu le 29 mai 2024 de Madame la Directrice de l'école maternelle nous demandant de réfléchir à un nom pour notre école.

- Les travaux de réaménagement du caveau sont en cours de réalisation.

- Le 27 Mai 2024, Monsieur le Maire a rencontré le collectif « Préservons Leynes », qui lui a remis en main propre une pétition recueillant 174 signatures. Cette pétition a pour objet d'alerter le Maire et son conseil, que les signataires :

- Sont contre le projet d'urbanisation de 40 logements
- Sollicitent une information sur la nature du projet déposé par le promoteur immobilier
- Demandent l'accès public au dossier déposé
- Sollicitent une modification du PLU
- Demandent une réunion publique

Monsieur le Maire rappelle

- Que l'ensemble du conseil municipal n'est pas favorable à un tel projet (40 logements) et que cette zone destinée à l'urbanisation doit cependant rester « à urbaniser » mais dans une proportion mesurée (environ 12 logements).
- Que tous documents d'urbanisme en cours d'instruction ne sont pas consultables par le public.
- Qu'il sera envisagé de contacter un cabinet d'étude pour une procédure de modification du PLU, notamment sur la zone 1AUa.
- Qu'une réunion publique n'est pas envisageable dans l'immédiat mais qu'un courrier en date du 22 avril 2024 a été distribué à l'ensemble de la population, faisant état de la position de l'ensemble du conseil municipal et rappelle que celui-ci sera très attentif à préserver le cadre de vie du village.

- Plusieurs banques ont été contactées pour le financement du projet de la rénovation de la salle polyvalente.
- Tirage au sort pour le jury d'assises le 13 juin 2024. Une conseillère municipale représentera la commune de Leynes.

II. Questions

- Une maman d'élève demande un appui des communes dont les enfants dépendent du collège CONDORCET (la Chapelle de Guinchay) pour l'ouverture d'une classe supplémentaire.
- En 2023, une somme avait été prévue au budget pour aider régulièrement une famille en difficulté. Un besoin urgent pour cette famille est apparu, nous obligeant à débloquer dans sa totalité le solde de la somme restante. Le conseil municipal est favorable à l'unanimité.

Prochaine séance le 21 juin 2024

Séance levée 22H51